

DOCUMENT DE CONCLUSION

Événement du RAN – Interactions directes entre victimes du terrorisme et détenus
24 novembre 2020, en ligne

Diriger des interactions directes entre victimes du terrorisme et détenus : directives

Résumé

Le principal objectif des discussions portant sur la mise en place d'interactions directes entre victimes du terrorisme et détenus¹ est d'aboutir au désengagement, à la réadaptation et à la réintégration des détenus terroristes. Souvent, ces interactions ont aussi pour but d'éviter que la radicalisation ne mène à l'extrémisme violent au sein de la population carcérale. Une précédente rencontre du groupe de travail Victimes du terrorisme (VoT) du RAN organisée le 29 septembre 2020, a étudié les aspects procéduraux de ces interactions directes entre victimes du terrorisme et détenus². La réunion de suivi qui s'est tenue le 24 novembre 2020 a réuni victimes, formateurs, experts et praticiens dans le but de formuler des consignes sur la façon de mener ces discussions. Les questions pratiques et processus associés abordés se décomposaient en trois catégories principales : (1) comment démarrer et nourrir les interactions, (2) qui est le mieux placé pour participer aux interactions, et (3) le sujet des interactions. Ces recommandations sont abordées plus loin.

Les présentes directives portent exclusivement sur les efforts de désengagement, réadaptation et réintégration des détenus terroristes. Une importante hypothèse de départ concernant les victimes impliquées dans les interactions directes est qu'elles ont dépassé leurs traumatismes personnels. Il faut également partir du principe que la discussion sera une source d'inspiration pour le détenu terroriste et non s'attendre à constater une transformation. Enfin, les participants ont souligné le fait que les interactions directes entre victimes et détenus terroristes ne doivent pas être considérées comme la solution miracle. Ces discussions doivent toujours s'inscrire dans une approche stratégique plus large.

Introduction

Les terroristes déshumanisent leurs victimes ; ils les considèrent comme de simples dommages collatéraux. Les victimes du terrorisme deviennent malgré elles des émissaires qui transmettent le message politique que les terroristes cherchent à faire passer. Les efforts visant à réhumaniser les victimes aux yeux des terroristes sont par conséquent considérés comme importants pour le travail stratégique effectué pour éviter que la radicalisation

¹ Pour les besoins de ces directives, seules les interactions présentant un certain niveau de réciprocité en termes de partage sont présentées. Les présentations unidirectionnelles auprès de publics cibles sont des interactions de nature différente qui doivent faire l'objet d'un autre ensemble de directives.

² Knoope, P. (2020): *Organiser des interactions directes entre victimes du terrorisme et détenus terroristes : directive.*

ne mène à la violence³. D'après quelques expériences majeures menées dans plusieurs régions du monde, le processus a donné des résultats encourageants en termes de désengagement, réadaptation et réintégration des détenus terroristes, notamment l'approche consistant à mettre en place des interactions directes entre victimes et prisonniers.

Il est important de noter que le parcours et les motivations de chaque personne sont complexes et uniques. Face à ce constat, le présent document fournit aux praticiens, personnel carcéral, formateurs et victimes des consignes à suivre reposant sur ce qui a fonctionné à de précédentes occasions et ce qui a échoué. Lorsque des interactions directes sont organisées entre des victimes du terrorisme et des détenus, il est essentiel de tenir compte des différents contextes, des personnalités et antécédents de chacun et d'adapter la préparation et le processus en fonction des conditions particulières inhérentes à chaque cas. Plus que tout, il est important de veiller au bien-être et à la sécurité des victimes participant aux discussions.

Directives

Trois grands ensembles de directives ont été identifiés au cours de la rencontre :

1. Comment interagir ;
2. Qui interagit ;
3. Sujets abordés.

Chacun de ces points est traité plus en détails ci-dessous.

1. Comment interagir

Déterminer comment diriger les interactions

Les interactions directes peuvent prendre la forme de groupes de discussions réunissant simultanément plusieurs victimes et/ou détenus, ou de discussions en tête à tête animées par un modérateur approprié. Les discussions en groupe présentent l'avantage d'offrir une plus grande diversité au niveau des victimes, ce qui peut s'avérer utile lorsque victimes et terroristes présentent des profils socioculturels différents. De plus, les victimes peuvent au besoin profiter du soutien apporté par leurs homologues. Toutefois, certaines victimes peuvent être intimidées par la présence de plusieurs détenus.

D'un côté, les discussions de groupe peuvent être moins propices à une communication personnelle entre les participants, en particulier de la part des détenus. De l'autre, les discussions en tête à tête autorisent une interaction bien plus personnelle et approfondie et augmentent les chances d'obtenir un effet d'empathie. L'intimité relative peut également contribuer à éviter une réaction défensive de la part du détenu en réponse au témoignage de la victime. Les deux approches doivent être soigneusement étudiées avant d'aller plus loin, en prenant en compte le contexte et la nature de l'effort.

Chercher à instaurer un échange de points de vue d'égal à égal

Toute interaction directe avec des détenus est, par nature, asymétrique puisqu'un des deux interlocuteurs est en prison. Par conséquent, d'importants efforts doivent être déployés par toutes les parties impliquées pour instaurer un échange de points de vue sur un pied d'égalité, au travers de l'expression des parcours de vie, expériences, doutes et motivations des victimes et détenus. Il est important d'éviter tout langage ou comportement pouvant être perçu comme moralisateur par le détenu. Les participants doivent essayer avant tout de se voir mutuellement comme des êtres humains et s'abstenir de tout langage et ton pouvant donner l'impression qu'un

³ Voir : Réseau de sensibilisation à la radicalisation, 2016) : [Handbook: Voices of victims of terrorism](#) RAN UE ; RAN (2020) : [Comment impliquer les victimes du terrorisme dans une campagne de prévention, document de conclusion](#), RAN UE ; Boon & Osman (2020): [From Victims of Terrorism to messengers for peace: A strategic approach](#).

jugement est porté. Par exemple, si le détenu exprime des opinions considérées comme des « théories du complot » par les autres participants, elles ne doivent pas être rejetées d'emblée mais plutôt acceptées comme l'expression d'une différence de point de vue entre des personnes égales.

Écouter, c'est envoyer un message

Un aspect essentiel d'une discussion d'égal à égal est l'écoute mutuelle des interlocuteurs. L'exercice n'a pas seulement pour but de réhumaniser les victimes : il donne aussi la chance aux détenus de se réhumaniser eux-mêmes et de ne pas se sentir immédiatement jugés. Il est important que les victimes qui participent sachent que c'est aussi un des objectifs et acceptent d'écouter le récit d'un parcours de vie et de choix qui leur ont porté préjudice, que ce soit directement ou indirectement. Ces faits autobiographiques ont façonné l'identité des détenus ; les écouter patiemment sans les blâmer ou porter de jugement enverra comme message aux détenus qu'ils sont considérés comme des êtres humains.

Veiller à ce que les victimes et détenus comprennent que l'on n'attend rien d'eux

Il peut arriver que les détenus remettent en question les raisons de la participation des victimes, et qu'ils aient l'impression que l'on attend d'eux un changement de point de vue ou des excuses. À l'inverse, lorsque les détenus expriment des regrets concernant leurs actes, les victimes peuvent avoir le sentiment que l'on attend d'elle un pardon. De telles idées préconçues pourraient mettre la pression aux participants et affecter la discussion, nuisant alors à l'équilibre de l'interaction nécessaire pour qu'une réhumanisation mutuelle puisse avoir lieu. Avant le début de la discussion, il doit être indiqué clairement aux victimes comme aux détenus que l'on n'attend d'eux ni changement de point de vue, ni excuses, ni pardon, mais seulement un échange de points de vue d'égal à égal.

Se concentrer sur la qualité, non sur la quantité

Une victime peut être disposée et prête à participer à des interactions directes avec des détenus terroristes, mais gardez à l'esprit que chaque rappel de moments profondément personnels et parfois douloureux sera pénible sur le plan émotionnel. Les détenus devront également avoir une réflexion sur leur rencontre avec les victimes. L'énergie des animateurs et du personnel carcéral n'est pas non plus inépuisable. Par conséquent, mieux vaut privilégier un nombre limité de rencontres soigneusement préparées et menées qu'un grand nombre d'entrevues.

2. Qui interagit

Renforcer l'empathie

On espère qu'au travers de leur témoignage, les victimes seront réhumanisées aux yeux des détenus et que ceux-ci développeront de l'empathie à leur égard eux. Idéalement, l'humanité commune devrait être universelle mais il peut arriver que les détenus aient plus facilement de l'empathie pour des victimes ayant la même appartenance socioculturelle, politique et/ou ethnique qu'eux.

Stipuler que l'action est menée en toute indépendance

Les détenus peuvent percevoir la discussion et ses parties prenantes comme une forme de propagande organisée par un gouvernement avec lequel ils sont en désaccord ou en opposition. Il est donc vital qu'ils sachent que les victimes participent à la discussion de leur propre initiative et non pour le compte de l'État ou d'un organisme officiel. Il convient de l'indiquer aux détenus avant le début de la discussion et le leur rappeler durant l'entrevue. Il est tout aussi important que les détenus choisissent de prendre part aux discussions de leur plein gré et que leur participation ne s'inscrive pas dans un processus pénal (comme ce peut être le cas, par exemple, pour leurs interactions imposées avec les travailleurs sociaux et/ou agents de probation)

Discussion à l'initiative des victimes

Outre le caractère indépendant du dialogue, il doit être indiqué clairement que l'interaction est de l'initiative de la victime plutôt que des autorités ou des animateurs. Pour insister sur ce point, on peut faire en sorte que ce soit la victime qui démarre la discussion, ou tout du moins à faire en sorte qu'elle soit la première à partager son

expérience une fois les présentations faites par l'animateur. Ainsi, par son comportement et son discours personnels, pacifiques et non moralisateurs, la victime donnera le ton de l'interaction, ce qui augmentera les chances que le détenu adopte un comportement identique.

Rôle du personnel pénitentiaire

Avant toute interaction directe, il est important que le personnel pénitentiaire informe les victimes et animateurs des antécédents et du niveau de « radicalisation » des détenus. Si le personnel pénitentiaire assiste aux interactions, son rôle doit si possible se limiter à de brèves présentations, en gardant à l'esprit qu'il est important de donner le sentiment que les victimes interviennent de manière indépendante. Il est également essentiel que les employés choisis pour assister à la rencontre soient ceux dans lesquels les détenus participant aux discussions ont le plus confiance, dans la mesure du possible compte tenu des circonstances. Si les interactions s'inscrivent dans une approche de plus grande envergure, le personnel pénitentiaire doit être formé et préparé à évaluer l'impact de la rencontre.

Rôle des victimes

Les victimes ont pour principale mission de partager leur expérience ; comme il a été dit précédemment, elles ne doivent rien attendre d'autre de la discussion. Il est essentiel que les victimes s'en tiennent à leurs témoignages personnels et ne se sentent pas forcées d'entrer dans un débat politique ou idéologique, même sous la provocation de discours extrêmes. Si la situation venait à se produire, c'est aux animateurs d'intervenir rapidement pour régler la question ou changer de sujet. On ne doit pas attendre des victimes qu'elles soient en mesure de contrer les arguments idéologiques justifiant le recours à la violence. Compte tenu de la nature personnelle du traumatisme engendré par la violence terroriste, les réactions négatives compréhensibles aux justifications de cette violence pourraient avoir l'effet inverse à celui recherché sur la discussion.

Rôle des animateurs

Le rôle des animateurs formés est d'offrir l'espace nécessaire pour qu'un véritable dialogue puisse s'instaurer entre victimes et détenus. Ils ne doivent intervenir que lorsque les participants interprètent ou comprennent mal les propos de leur interlocuteur ou lorsque les émotions se déchaînent. De plus, lorsque la discussion dévie sur les justifications politiques et/ou idéologiques de la violence, l'animateur doit intervenir et réorienter la conversation sur ce qu'a vécu la victime afin d'éviter que la discussion ne s'égaré sur des sujets idéologiques plus larges. La crédibilité de l'animateur ne doit faire aucun doute pour tous les participants ; dans l'idéal, un seul animateur doit animer la discussion pour tous les participants, afin d'éviter tout conflit entre animateurs durant les interactions directes. Le candidat idéal au rôle d'animateur est une personne crédible (sur le plan professionnel/idéologique) aux yeux du détenu et pouvant participer à la préparation de la discussion avec la victime pour gagner sa confiance.

3. Sujets abordés

Partage d'expériences personnelles

On conseille aux victimes, lorsqu'elles apportent leur témoignage, de ne pas se concentrer exclusivement sur la douleur et le traumatisme ressentis mais d'expliquer également comment elles ont réussi à les surmonter. On leur conseille aussi de s'en tenir aux faits (*ce qui s'est passé*), aux conséquences concrètes et émotionnelles (*ce que cela a signifié pour moi*), aux motivations, convictions et éléments sous-jacents qui l'ont aidée à surmonter l'impact (*pourquoi cela m'est-il arrivé*), ainsi qu'aux doutes et angoisses que cela a engendré chez elle (*quelles sont mes vulnérabilités*).

Expression des vulnérabilités, notamment de la colère et de la frustration

En allant au-delà des faits et en révélant leurs vulnérabilités, les victimes montrent comment elles sont passées par tous les sentiments possibles face à l'injustice vécue. Certaines ont pu, par exemple, vouloir réagir par la destruction, la violence, la vengeance ou le suicide. Pourtant, elles ont fini par emprunter une voie plus positive.

L'expression de ces sentiments remplacera de simples faits par une histoire et des émotions et pourrait inciter les détenus à essayer à leur tour d'emprunter une voie (plus) positive.

Rester centré sur le sujet et sur l'impact de la violence

Le but est d'amener les détenus à réfléchir à la légitimation (de leur part) de la violence en mettant en évidence les conséquences dévastatrices des attentats sur les vies humaines. Toute discussion sur la politique, l'idéologie ou la religion, en particulier si elle n'est pas liée au problème de la violence, ne fera que détourner la conversation de sa vocation première. En cas de tentative de justification de la violence, c'est à l'animateur d'apporter des contre-arguments basés sur l'idéologie qui a inspiré les justifications. Il est cependant impératif de recentrer dès que possible la conversation sur les témoignages des victimes.

Recherche de points communs

Si l'on ne s'attend pas à ce que les interactions directes débouchent sur une entente entre victimes et détenus, la recherche de points communs pourra aider à susciter l'empathie, un point de départ essentiel à la réhumanisation. S'il s'avère impossible de susciter l'empathie à travers des points communs dans les origines et le profil des participants, des similarités peuvent être recherchées dans le vécu et/ou les expériences.

Pratiques pertinentes

Guérir les blessures sociales (Italie)

Entre 2008 et 2015, un dialogue a été établi entre des terroristes italiens condamnés entre les années 70 et 80 et des victimes directes ou indirectes. *Le document Book of the Encounter: Victims and Former Armed Fighters Face Each Other*, publié en octobre 2015 retrace le parcours effectué ensemble par les participants et les processus qu'ils ont traversés.

Rencontres restauratives entre d'anciens membres de l'ETA et des victimes (Espagne)

Entre 2011 et 2012, 14 rencontres restauratives ont été organisées avec des prisonniers qui avaient exprimé leur rejet de la violence armée. Ces prisonniers appartenaient à l'ETA, l'organisation séparatiste basque. Les rencontres restauratives ont été menées et coordonnées par Esther Pascual Rodríguez, avocate et médiatrice.

Jeter des ponts pour la paix / survivants face à la terreur (Royaume-Uni)

En 1984, Jo Berry a perdu son père dans un attentat. Depuis, elle agit pour soutenir la paix et comprendre les origines du terrorisme. Elle a rencontré un des auteurs de l'attentat en 2000 et s'est entretenue avec lui plus de 300 fois avec lui à ce jour.

Association Française des Victimes du Terrorisme (AfVT)

L'Association Française des Victimes du Terrorisme (AfVT) a été créée en 2009 par Guillaume Denoix de Saint Marc, qui a perdu son père dans un attentat en 1989. Depuis 2015, l'AFVT organise des ateliers dans les prisons et des interventions dans les établissements scolaires, au cours desquels les victimes apportent leur témoignage pour faire comprendre que la haine n'est pas la solution.

Initiative Victims' Voices (Indonésie)

Max Boon a perdu le deux jambes dans l'attentat de 2009 qui a visé le JW Marriott de Jakarta. En qualité de co-fondateur de l'initiative Victims' Voices, il travaille en Indonésie pour soutenir la paix et délégitimer les justifications de violence terroriste au travers d'interventions directes auprès de victimes locales et d'auteurs d'attentat.

À lire également

Boon, M. & Osman, S. (2020). *From Victims of Terrorism to Messengers for Peace: A Strategic Approach*. Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et Centre international de lutte contre le terrorisme (ICCT).

http://www.unodc.org/documents/terrorism/Publications/Victims%20Publications/From_Victims_of_Terrorism_to_Messengers_for_Peace_-_UNODC-ICCT_.pdf

Knoope, P. (2020): *Organiser des interactions directes entre victimes du terrorisme et détenus terroristes : directives*, RAN UE.

Meines, M., Molenkamp, M., Ramadan, O., & Ranstorp, M. (2017). *Manuel du RAN. Interventions destinées aux personnes qui rentrent dans leur pays d'origine : les combattants terroristes étrangers et leur famille*. Centre d'excellence du RAN. https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/ran_br_a4_m10_fr.pdf

Olalde, A. J. (2014). Restorative Encounters in Terrorist Victimization in Spain: Theoretical Reflections and Practical Insights from Social Work. *Oñati Socio-Legal Series*, 4(3), 404-426.

SSRN: <https://ssrn.com/abstract=2362472>

Ragazzi, M. (2016). Restorative Justice and Political Violence in Democratic Societies: Review of Guido Bertagna, Adolfo Ceretti and Claudia Mazzucato (eds.), *Il libro dell'incontro: vittime e responsabili della lotta armata a confronto*. Milan: il Saggiatore, 2015, 466 pp. ISBN: 9788842821458. <https://marioragazzi.eu/wp-content/uploads/2016/08/Libro-dellincontro-review-long-draft06.pdf>

Réseau de sensibilisation à la radicalisation. (2018) . *Checklist – Élaborer votre témoignage en tant que victime du terrorisme*. Centre d'excellence du RAN. https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/about-ran/ran-rvt/docs/ran_rvt_delivering_effective_testimonials_20-21_9_2018_fr.pdf